

IV

LES LIEUX

**Esvres-sur-Indre, “ Les Billettes ” :
un établissement rural gaulois et gallo-romain**

Nicolas Fouillet
Inrap, UMR 7324 CITERES-LAT
2013

Coordinateur des opérations archéologiques de l'A85 :
Thibaud Guiot.

Fouille de moins d'1 ha (site n° 57 sur le tracé de
l'autoroute A85).

La fouille a révélé une concentration importante de
vestiges qui matérialisent un établissement agricole
évoluant du 2^e s. av. J.-C. au 3^e s. ap. J.-C. Quatre
périodes ont été identifiées (carte 2).

Le début de l'occupation intervient au 2^e s. av. J.-C.
Elle s'intensifie au siècle suivant jusqu'à l'époque
augustéenne. Le réseau fossoyé de La Tène finale
est manifestement l'élément originel du site (carte 2,
Période 1). Il matérialise, avec sept bâtiments sur
poteaux, une exploitation agricole. L'enclos délimite
un espace d'environ 4 000 m². Les dépendances
agricoles pourraient être situées à l'intérieur de
l'enclos, et le secteur résidentiel légèrement à l'écart,
hors emprise de la fouille.

Bien que l'occupation des lieux soit continue, le site
évolue au 1^{er} s. de n. è. sans tenir compte des installations
précoces. Les bâtiments sur poteaux sont détruits et
l'enclos est en grande partie abandonné. L'hypothèse
d'un établissement agropastoral est retenue en priorité,
en accord avec l'étude palynologique qui atteste un
milieu très anthropisé et la présence d'activités de
céréaliculture. Trois ensembles de vestiges ont été
individualisés : deux bâtiments et un bassin maçonné
(carte 2, Période 2). Les bâtiments conservent des
solins ou radiers de fondation. La présence du bassin,
soigneusement maçonné, sans doute utilisé à des fins
uniquement agropastorales, constitue une originalité
du site (document 1).

Aux 2^e et 3^e s., la configuration du bâti est
profondément restructurée (carte 2, Période 3) : trois
enclos et quatre bâtiments maçonnés sont répartis
autour d'un espace triangulaire (documents 2, 3 et
4). L'étude planimétrique de cette *villa* atypique
permet d'individualiser une *pars urbana*, à l'est
du mur d'enclos muni d'un porche d'entrée, et une
pars rustica, à l'ouest de cette limite qui regroupe
un enclos maçonné et un bâtiment avec son arrière-
cour attenante. La présence d'un édifice cultuel a été
initialement envisagée pour ce bâtiment (*fanum* ?). Les
éléments de comparaison les plus probants suggèrent
davantage la présence d'une grange, ou d'une tour-
grenier, avec porche de manutention. La *villa* reste
en activité jusqu'à la fin du 3^e s., puis l'établissement
décline, phénomène assez général en Gaule. L'absence
de vestiges médiévaux suggère que la récupération
des maçonneries a pu commencer dès lors ou au Bas-
Empire.

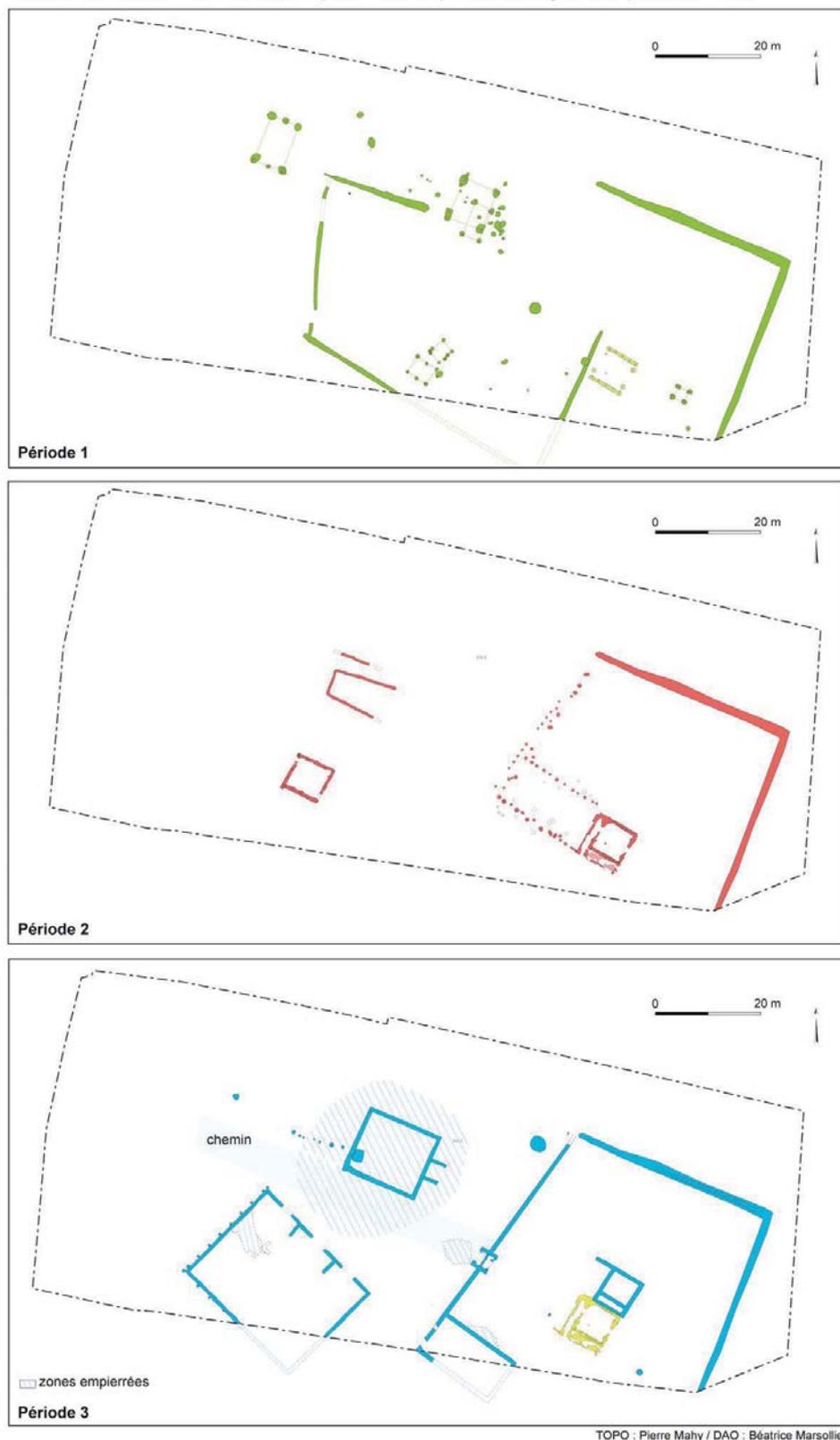
Les lieux sont réinvestis, au plus tard au 16^e s., lors de
l'aménagement de la ferme des “ Goupillères ”. Cette
occupation récente et le parcellaire associé modifient
profondément le paysage de la zone d'étude. Il est
vraisemblable que les récupérations de matériaux
réalisées à cette époque finissent d'arasent les vestiges
de l'occupation antique, qui étaient peut-être encore
visibles à l'état de ruine.

Bibliographie

FOUILLET 2006

Fouillet N. - *Esvres (Indre-et-Loire), “ Les Billettes ” :
autoroute A85 - section M4-M5 - site 57 : rapport de
fouille*, Inrap Centre-Île-de-France, Pantin.

Esvres-sur-Indre, "les Billettes" (A85 - site 57) : les vestiges des périodes 1 à 3



Carte 2. Esvres-sur-Indre. L'établissement rural gaulois et gallo-romain " Les Billettes " (N. Fouillet).

La fouille archéologique réalisée au lieu-dit " Les Billettes " sur le tracé de l'autoroute A85 a révélé les vestiges d'un établissement rural à vocation agro-pastorale. L'occupation du site va de la seconde moitié du 2^e s. av. n. è. au 3^e s. de n. è. L'occupation est donc pérenne pendant plus de cinq siècles, sans hiatus apparent. Les lieux sont réinvestis au 16^e s. par l'aménagement de la ferme " Les Goupillères ". Quatre principales périodes ont été individualisées : la première concerne La Tène D1 (seconde moitié du 2^e s. av. n. è.) et le début du 1^{er} s. de n. è. ; les deux suivantes sont également antiques (1^{er} s. et 2^e - 3^e s.) ; la dernière, non cartographiée, rassemble les vestiges de l'époque moderne (FOUILLET *et al.* 2006).



Document 1. Vue générale du bassin complètement curé. Les lignes bleues matérialisent l'angle formé par les murs du bâtiment C, de la période suivante. On distingue également en arrière plan l'enclos maçonné n°2 appartenant au bâtiment C (S. David, Inrap).



Document 2. Vue générale du bâtiment D, au centre de la phot° : les murs périphériques matérialisent l'enclos maçonné n° 3 de la période suivante (A. Cheroux, Inrap).



Document 3. Vue générale du bâtiment C et de la zone 3 en arrière plan. On distingue difficilement le bassin de la période 2 (P. Neury, Inrap).



Document 4. Vue d'ensemble des bâtiments A et B (P. Neury, Inrap).